

CAP COIFFURE



ACCES A LA FORMATION

Il s'agit d'une formation en 2 ans à l'issue de la classe de troisième de collège.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le coiffeur est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soin, de coupe, de coloration et décoloration, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi l'accueil et le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence. Le coiffeur exerce sa profession dans un salon de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, ou encore dans des entreprises de production et de distribution de produits capillaires.



POURSUITE D'ETUDES POSSIBLE

- Mention complémentaire coloriste permanentiste en LP
- Mention complémentaire styliste visagiste en LP
- Brevet professionnel en alternance





APTITUDES REQUISES

- Aptitudes aux relations humaines
- Esprit d'initiative, de conseil
- Présentation soignée
- Goût du travail d'équipe, sens artistique
- Bonne résistance physique, hygiène corporelle rigoureuse
- Assiduité et ponctualité



Programme de la formation



PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES

Les élèves suivent une période de formation en entreprise de 12 semaines réparties sur les 2 années au lycée.

Chaque stagiaire est placé sous la responsabilité d'un tuteur (coiffeur) qui évalue ses compétences professionnelles avec un professeur. Ces évaluations font parties intégrantes de l'obtention du diplôme.



ENSEIGNEMENT	HORAIRES Hebdomadaires moyens
Enseignement Professionnel	16.5
Biologie Appliquée	1.5
Langue vivante Anglais	2
Maths Sciences	3.5
Arts appliqués	2
Éducation Physique et Sportive	2.5
Français Histoire. Géographie, Enseignement Moral et Civique	4
Prévention Santé Environnement	1
Volume Horaire	33

Ces horaires donnés à titre indicatif peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.